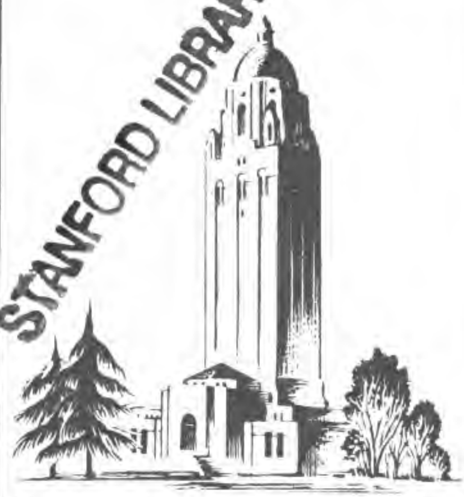
Archinard, Louis.

Le Soudan français en 1888-1889; rapport militaire.



LE

Soudan Français

EN 1888-1889

RAPPORT MILITAIRE

Du Chef d'escadron ARCHINARD

DE L'ARTILLERIE DE LA MARINE

COMMANDANT SUPÉRIEUR

Avec une carte

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT & Cie

PARIS | 5, RUE DES BEAUX-ARTS — NANCY | MÊME MAISON

1890

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — Même maison à NANCY.

BIBLIOTHÈQUE DU MARIN

Théorie du navire, par E. Guyou, capitaine de frégate, suivie d'un traité des évolutions et allures, par le contre-amiral Mottez. 1887. Un volume in-8° de 418 pages. (*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences.*) 6 fr.

Précis du droit maritime international et de diplomatie, d'après les documents les plus récents, par A. Le Moine, capitaine de frégate, licencié en droit. [illegible] Un volume in-8° de 360 pages . . 6 fr.

Histoire des Flottes militaires, par Ch. Chabaud-Arnault, capitaine de frégate de réserve. [illegible]9. Un volume in-8° de 512 pages avec 10 plans de batailles. . . . . 6 fr.

Électricité expérimentale et pratique. Cours professé à l'École des officiers torpilleurs par H. Leblond, agrégé des sciences physiques, ancien élève de l'École normale supérieure.

Tome I. Étude générale des phénomènes électriques et des lois qui les régissent. 1889. Un volume in-8° de 293 pages avec 84 figures et 3 planches . . . . 6 fr.

Tome II. Mesures électriques. 1889. Un volume in-8° de 273 pages avec 95 figures . . . . 6 fr.

Tome III. Description et emploi du matériel électrique de la marine. (*Sous presse.*)

Torpilles et Torpilleurs des nations étrangères, suivis d'un atlas des flottes étrangères, par H. Buchard, lieutenant de vaisseau. 1889. Un volume in-8° de 254 pages et 114 planches. 6 fr.

Éléments de météorologie nautique, par I. de Sugny, lieutenant de vaisseau, membre de la Société météorologique de France. 1890. Un volume in-8° de 500 pages. . . . . 6 fr.

Service administratif à bord des navires de l'État. Manuel du commandant-comptable et de l'officier d'administration, par C. Neveu et [illegible] de la marine. 18[illegible] Un volume grand in-8° de [illegible] . . . . 10 fr.

Marche de Lang-Son à Tuyen-Quan. (Corps expéditionnaire du Tonkin. — 1re brigade, Giovanninelli.) Combat de Hoa-Moc. — Déblocus de Tuyen-Quan (13 février — 3 mars 1884), par le capitaine Lecomte, breveté d'état-major, attaché à l'état-major du corps expéditionnaire du Tonkin. 1889. Un volume in-8°, avec 10 cartes et croquis hors texte, broché . . . . 3 fr. 50

L'Armée française au Tonkin. — Le Guet-apens de Bac-Lé, par le capitaine Lecomte. Illustrations par M. Dauphin. 1890. Un volume in-12 avec 21 gravures et 3 cartes, couverture illustrée en chromo-lithographie . . . . 3 fr.

LE SOUDAN FRANÇAIS

EN 1888-1889.



Imprimerie nationale

KOUNDIAN (SOUDAN FRANÇAIS)

Dessin de Gaston Roullet d'après un croquis du lieutenant Levasseur de l'infanterie de marine

LE SOUDAN FRANÇAIS

EN 1888-1889.

RAPPORT MILITAIRE

DU CHEF D'ESCADRON ARCHINARD,

DE L'ARTILLERIE DE LA MARINE,
COMMANDANT SUPÉRIEUR.

Extrait du *Mémorial de l'artillerie de la marine.*

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XC.

LE SOUDAN FRANÇAIS

EN 1888-1889.

La situation politique du Soudan français, au 1er mai 1888, était des plus brillantes, et on ne pouvait alors supposer que la campagne suivante, 1888-1889, dût avoir le rôle militaire important qui lui fut imposé par la suite naturelle des événements.

Dès le mois d'octobre, à l'arrivée du chef d'escadron Archinard, commandant supérieur, il était en effet indispensable d'exécuter, sur les différents points de ce territoire, grand comme la moitié de la France, des démonstrations militaires énergiques, pour ramener la confiance et maintenir la paix au milieu de ces populations, si diverses, qui reconnaissent notre autorité.

Partout, sur nos frontières, les différents rois et almamys, bien que sous notre protectorat, prenaient à notre égard une attitude des plus hostiles.

A l'ouest, dans le Fouta sénégalais, notre vieil ennemi, Abdoul Boubakar, poursuivant ses revendications sur le Damga, affectait de faire cause commune avec Ahmadou pour nous menacer et prenait carrément fait et cause pour Saada Amady, héritier naturel, d'après l'ordre de succession, du trône de Bondou et que le lieutenant-colonel Galliéni

venait de déposséder au bénéfice d'un de ses cousins plus jeune, Ousman Gassi.

Saada Amady, dont une sœur est la femme favorite d'Abdoul Boubakar, s'était réfugié chez ce dernier. Abdoul Boubakar avait donné un commencement d'exécution à ses desseins en appelant des guerriers et en annonçant son départ pour le Bondou. L'envoi de deux petites colonnes dans le Bondou devenait nécessaire pour bien affirmer que nous nous opposerions par la force à ce que l'almamy du Bondou, nommé par nous, fût supplanté.

Ousman Gassi, qui avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, était accompagné, dans une tournée qu'il faisait dans ses États, par une mission chargée de le faire reconnaître partout comme notre élu.

Au nord, Ahmadou, déjà menacé du côté de Koniakary et auquel on avait envoyé l'ordre de faire évacuer Koundian, prenait nettement une attitude hostile après avoir cessé toute relation depuis le mois d'avril 1888.

Ses cavaliers venaient continuellement parader le long du fleuve, sur la rive droite, et pendant que d'un côté il augmentait l'épaisseur des murs de Koniakary, de l'autre il faisait émigrer nos villages, défendait de nous vendre des chevaux et des bœufs, pillait les caravanes qui traversaient ses États pour venir commercer à Médine et enfin, comme pour nous menacer plus directement, annonçait sa prochaine venue à Koniakary. Un de ses émissaires, gouverneur de Dianghirté, déclarait à Saboné et aux villages voisins, qui font partie du cercle de Kondou, que si quelque habitant de ces villages se rendait au fort, il aurait ses biens confisqués et la tête coupée.

A l'autre bout du Kaarta, à la suite d'une incursion chez nos alliés, les Bambaras de Mourdia, Ahmadou détruisait un village et en emmenait la population en captivité. Les Bambaras, s'autorisant du traité de protectorat que nous avions signé avec eux, demandaient notre secours.

Parmi ces derniers mêmes, dans le Bélédougou, deux grands cantons, Damfa et Massantola, mécontents du groupement politique par cantons qui leur avait été imposé par la dernière campagne et qui plaçait sous les ordres les uns des autres des chefs qui jusqu'alors avaient été rivaux, ne voulaient plus reconnaître l'autorité du commandant de Bamako. Sachant ne pouvoir résister aux Français, ils se sauveraient vers quelque autre pays, si une colonne s'avançait vers eux, mais ne voulaient plus quand même vivre en bonne intelligence avec nous et pillaient sans merci tout ce qu'ils pouvaient piller.

Plus à l'est, Karamako Diara, notre ancien ami, le successeur détrôné des rois de Ségou, resté encore puissant avec ses territoires de la rive gauche du Niger, avait été froissé de ce qu'un commandant des canonnières avait pris parti pour un de ses adversaires contre lui; aussi, poussé par Abiddin, fils de Cheik Bakary, il se déclarait notre ennemi et ne répondait à aucune des avances qui lui étaient faites.

A côté de lui, Madani, que son père Ahmadou avait laissé à Ségou, faisait arrêter les courriers que Tiéba nous envoyait à Bamako, et pillait les gens et les caravanes qui venaient commercer avec les canonnières au mouillage de Koulikoro; tous ceux qui avaient fourni du bois aux canonnières pendant leur dernier voyage étaient frappés de fortes amendes. Enfin, après avoir empêché les Peuls de la rive droite de nous vendre du bétail, Madani répondait insolemment aux lettres du commandant de Bamako.

Directement à l'est, nous avons pour voisin Samory, dont les États occupent toute la rive droite du Niger.

Le commandant supérieur, à son arrivée à Kayes, recevait de lui une lettre arrogante dans laquelle Samory se déclarait froissé de la politique suivie à son égard et qui avait pour but, disait-il, de faire émigrer ses villages chez nous et de fomenter des troubles chez lui; il demandait enfin si, d'après

les traités conclus, nous avions à rendre la justice entre lui et ses sujets.

Au sud, le Dinguiray, menacé comme le Kaarta par l'ordre d'évacuation donné à Koundian (le Kaarta, le Dinguiray et Koundian sont les débris du vaste empire d'Al Hadj, et sont tous, nominativement du moins, soumis, comme Ségou, à Ahmadou), avait envoyé des munitions dans ce dernier village, pendant qu'Aguibou, roi du Dinguiray et frère d'Ahmadou, réunissait une armée à Tamba, destinée à secourir le plus rapidement possible la forteresse de Koundian.

Au sud encore, le Fouta Dialon, précédemment lié avec nous par le traité passé par le docteur Bayol, s'en était complètement détaché à la suite du passage d'une compagnie en armes sur son territoire et aussi à cause de la mission Plat, qui, au moment où dans ces contrées la crise est à l'état aigu avec les Anglais, venait proposer un traité moins avantageux que celui existant :

Le droit pour le passage des troupes et la concession d'une route étaient en effet exigés, tandis que la rente que nous payions aux Almamys pour qu'ils ne prélèvent pas de droit de passage aux caravanes était supprimée.

De plus, sans tenir compte des traités, le Fouta Dialon venait de ravager toute une province, le Fontofa, placée sous notre protectorat, et en avait emmené la population en captivité.

A l'intérieur même du Soudan, Koundian, se voyant menacé, avait soulevé une partie du Bafing et, dans sept ou huit villages, nos envoyés et nos tirailleurs avaient été fort malmenés et chassés; en outre, ces villages avaient encore envoyé des guerriers pour augmenter le nombre des défenseurs de Koundian. Depuis sept ou huit mois, Boukary, le chef militaire de cette forteresse, avait eu tout le temps nécessaire pour la mettre en état de défense.

Enfin, dans les régions de la Haute-Falémé, une partie

du Diébédougou et le Konkadougou abandonnaient leurs chefs parce qu'ils avaient traité avec nous, pillaient les caravanes; aussi une expédition était-elle réclamée par les commerçants de Médine pour faire cesser cet état de trouble qui rendait toute transaction commerciale impossible.

Comme on le voit, c'était de tous les côtés à la fois qu'il fallait agir d'une façon énergique.

Les forces militaires du Soudan français se composaient de :

5 compagnies de tirailleurs à 140 hommes;

1 détachement de 50 hommes de l'infanterie de marine;

1 division de spahis de 50 hommes;

1 détachement d'artillerie de marine de 40 hommes;

La compagnie auxiliaire d'ouvriers d'artillerie de marine, soit : 80 hommes.

Mais, dès le début de la campagne, d'autres obligations venaient s'imposer au commandant supérieur : il fallait, d'un côté, activer les travaux du chemin de fer, des constructions et des routes, parfaire et assurer ensuite le ravitaillement des postes jusqu'au 1er février 1890, et enfin acheter à Bamako les chevaux destinés aux spahis et aux Européens, et faire escorter sans exception tous les convois. D'un autre côté, dans l'état politique où se trouvait le pays, il était de toute nécessité de maintenir dans les différents postes du Soudan, et plus tard dans ceux de Nyamina et Kouroussa, des garnisons qui devaient réduire considérablement les forces militaires disponibles en vue d'une action en un point déterminé.

De plus, une épidémie de fièvre typho-malarienne à Kayes, et les épizooties : la morve et la lymphangite, sévissant sur les animaux exténués à la suite de convois faits pendant l'hivernage, venaient compliquer une situation déjà difficile, en forçant à disséminer les hommes et les animaux, et en empêchant, momentanément du moins, de les concentrer sur tel point que l'état politique du pays eût désigné.

Le commandant supérieur, bien que parti de France le 5 octobre et arrivé à Kayes le 28 octobre 1888, ne put se mettre définitivement en route que le 10 février. Il ne se fit accompagner que d'une vingtaine de spahis comme escorte et de quelques tirailleurs se rendant dans les postes éloignés pour y compléter les garnisons : il n'y eut pas à proprement parler de colonne.

Dès son arrivée, il dut organiser les différents services, faire rentrer les impôts du Guoy et du Kamera, et assurer le recrutement des manœuvres du chemin de fer et du ravitaillement. Après avoir inspecté le fort de Bakel, visité Diamou, Médine et les camps voisins, le commandant supérieur rentra à Kayes et donna des ordres pour l'instruction des troupes qui, en plus des manœuvres, exécutèrent une série d'opérations militaires avec tirs à blanc pour l'infanterie, les tirailleurs et l'artillerie (attaque et défense d'une position, d'un bois, etc.). L'infanterie de marine qui était montée fut, en outre, exercée à l'emploi des mulets de selle et de bât, ceux-ci destinés au transport de ses bagages.

Le commandant supérieur se rendit alors à Bafoulabé, d'où il se dirigea, avec la colonne d'attaque, contre Koundian.

L'annexe jointe au rapport donne le détail des opérations militaires effectuées contre cette place forte.

Après son retour à Bafoulabé, le commandant Archinard commença de suite, avec sa faible escorte, l'inspection des forts en visitant successivement : Badombé, Kita, Niagassola et Siguiri, d'où il fit, en remontant le Niger, 340 kilomètres dans le sud-ouest pour arriver à Kebéia (Oulada), en passant par Kouroussa (Amana).

De Kebéia, il revint à Siguiri, puis, suivant le Niger, visita les postes de Kangaba, Bamako et Koulikoro.

Quittant ce dernier point, mouillage des canonnières, et reprenant la ligne des postes Bamako, Koundian, Kita et Bafoulabé, il faisait retour à Kayes le 7 juin 1889, après avoir parcouru plus de 2 500 kilomètres.

Dans les nombreuses démonstrations militaires qui eurent lieu dans le cours de cette campagne, à part la marche sur Koundian et la prise de cette forteresse pour laquelle on forma une colonne, les troupes furent recrutées dans les postes voisins et prélevées sur la garnison.

Pour faciliter leur étude, ce rapport a été divisé en plusieurs parties correspondant à chacune des opérations :

1° Démonstrations militaires dans le Bondou en faveur de l'Almamy Ousman Gassi contre Abdoul Boubakar et Saada Amady;

2° Démonstrations militaires contre le Kaarta, où réside, à Nioro, Ahmadou, sultan de Ségou;

3° Action politique exercée sur le Bélédougou, pays bambara, pour le rattacher tout entier à la cause française;

4° Démonstration contre Madani, fils d'Ahmadou et chef de Ségou, où il réside, et occupation de Nyamina;

5° Colonne dans le Oulada et l'Amana; prise de possession des provinces nouvellement cédées par Samory, occupation de Kouroussa; expulsion du roi du Dinguiray, Aguibou, frère d'Ahmadou, et de Soriba, chef sofa de Samory, du Baleya et du Oulada; affaires de Dongoura et de Kébeïa;

6° Mission dans le Fouta Dialon;

7° Colonne du Bambouk (Bambougou) et prise de Koundian;

8° Mission militaire du Bambouk (Diébédougou et Konkadougou); affaires de Kéniéto et de Dombéia.

§ 1. *Démonstration militaire dans le Bondou en faveur de l'Almamy Ousman Gassi contre Abdoul Boubakar et Saada Amady, rival d'O. Gassi.*

Depuis le début de la campagne, les lettres reçues d'Abdoul Boubakar étaient tantôt bonnes, tantôt à peine convenables; son fils Mamadou Abdoul avait pillé des habitants du Damga, incendié et volé des cases de traitants, et les récla-

mations étaient nombreuses. Abdoul Boubakar, même, trouvait toujours prétexte à réclamer.

Aussi, dès que l'attitude d'Ahmadou fut devenue franchement hostile, ce ne fut qu'allées et venues de courriers entre Nioro et le Fouta sénégalais; on parlait, dans les réunions, d'alliance offensive et défensive contre nous; puis enfin, profitant de ce que le commandant supérieur était éloigné du côté de Siguiri, aux prises avec les sofas de Samory, Abdoul Boubakar qui déjà avait plusieurs fois soulevé la question du rétablissement de Saada Amady sur le trône du Bondou, sembla disposé à l'imposer en accompagnant lui-même, avec tous ses guerriers, Saada Amady dans cette province.

A cette époque, Ousman Gassi était lui-même éloigné et au sud de ses États, sur la frontière du Niani.

Profitant d'une mission nécessaire pour délimiter de ce côté le Soudan du Bas-Fleuve, le commandant supérieur avait adjoint au capitaine Briquelot et au lieutenant, qui devaient se rencontrer dans le cercle de Nioro avec des officiers envoyés de Saint-Louis, vingt-cinq tirailleurs, et avait décidé qu'O. Gassi accompagnerait cette mission afin que les populations le reconnussent toutes comme notre élu.

Dès que le commandant supérieur put penser qu'Abdoul Boubakar allait mettre ses projets à exécution, il envoya de Kayes à Boulebané (Bondou) une trentaine de tirailleurs commandés par le sous-lieutenant Sadioka, avec mission de s'y tenir et d'attendre les événements.

Ce faible détachement, le seul qui pût être formé assez rapidement, ne devait pas tenir la campagne en cas d'agression, mais seulement montrer que le rétablissement de Saada Amady ne pourrait se faire qu'en nous combattant. Il devait défendre l'entrée de cette ville, ancienne capitale du Bondou, aux guerriers d'Abdoul Boubakar.

En même temps le capitaine Quiquandon, qui opérait au S. E., dans le Bambouk, recevait l'ordre de passer la Falémé

et d'aller avec ses 50 tirailleurs et une pièce de 4 rayé de montagne rejoindre le détachement Sadioka.

Le détachement d'infanterie de marine qui allait être renvoyé à Saint-Louis et en France fût maintenu à Médine.

Le capitaine Quiquandon atteignit Sénoudébou (capitale du Bondou) le 2 juin.

Pendant sa marche, l'administrateur de Saldé, dépêché auprès d'Abdoul Boubakar par le gouverneur, m'envoyait l'assurance qu'Abdoul Boubakar n'entrerait pas pour le moment dans le Bondou, et renvoyait ses guerriers après s'être querellé avec Saada Amady.

Les mouvements de troupes ordonnés avaient eu leur effet; aussi, la campagne étant déjà fort avancée, et les pluies rendant les chemins difficiles, les tirailleurs revinrent à Bakel et à Kayes, tandis que le détachement d'infanterie de marine était immédiatement dirigé sur Saint-Louis.

Les habitants du Bondou qui se sont en grande majorité ralliés à Ousman Gassi, sachant maintenant qu'ils seront effectivement soutenus, s'opposeront aux desseins qu'Abdoul Boubakar ne semble pas avoir abandonnés s'il faut en juger par une de ses dernières lettres et par l'entrevue qu'a eue avec lui le commandant supérieur pendant qu'il descendait le fleuve pour se rendre à Saint-Louis. (Le capitaine Ruault et l'interprète Mademba assistaient seuls à cette entrevue.)

§ 2. *Démonstrations militaires contre le Kaarta, où réside, à Nioro, Ahmadou Cheikou, sultan de Ségou.*

Quelques jours après son arrivée à Kayes, le commandant supérieur voyant l'attitude hostile d'Ahmadou et ne sachant pas encore s'il pourrait avec les ressources dont il disposait faire face à une agression, le ravitaillement des postes et des colonnes s'annonçant comme devant être très pénible, voulut donner le change et faire croire à la possibilité d'une

agression de notre part pour intervertir les rôles et faire conserver à Ahmadou une attitude de pure défensive.

Depuis la fin de la dernière campagne, les bruits circulaient et avaient trouvé créance auprès de tous que nous attaquerions Koniakary (Diombokho, Kaarta) et que nous détruirions Koundian.

Le commandant supérieur pensa qu'il était bon, au moins, de laisser croire que nous étions tout prêts à le faire si on nous en donnait prétexte.

Lontou, près de Médine, avait autrefois été un endroit de campement et, par sa position sur la hauteur qui domine les chutes du Félau, passait pour ne pas être malsain; c'est de plus en ce point que la route de Médine à Koniakary traverse le Sénégal. Un camp y fut installé pour loger une compagnie de tirailleurs, le détachement d'infanterie de marine, un détachement d'artillerie de marine et de tirailleurs pour le service des pièces, et plus tard pour une partie de la division de spahis.

La proximité de Médine permit de faire parade dans ce camp de plus d'artillerie que nous n'aurions pu en servir en campagne : deux pièces de 80 millimètres et 6 pièces de 4 R. de montagne furent parquées le long de la route.

Depuis six ou sept ans, les camps avaient été installés tout le long de la ligne du chemin de fer. L'occupation de Lontou, bien que sur notre territoire, produisit un grand émoi et un effet salutaire. Elle contribua à mettre Ahmadou dans l'impossibilité de trouver des partisans quand il voulut venir se venger de Koundian. De plus, elle lui laissa ignorer si notre objectif était Koniakary ou Koundian.

Après Koundian, la compagnie de tirailleurs prélevée sur les garnisons de Kayes, Bafoulabé et Médine fut renvoyée à Kayes, où une partie de l'infanterie de marine, une trentaine d'hommes, était déjà cantonnée sur la route de Bakel. Enfin une vingtaine de spahis, sous les ordres d'un lieutenant, alla s'installer à Tambokané (Kamera) et rayonna autour de

ce point pour donner confiance aux habitants et arrêter toute incursion de la rive droite (États d'Ahmadou) sur la rive gauche.

Les garnisons de Médine, Kayes et Bakel avaient l'ordre d'être prêtes à marcher au premier signal.

La compagnie auxiliaire d'ouvriers d'artillerie de la marine qui travaillait à Kayes manœuvrait fréquemment et était tenue en haleine, ainsi que les télégraphistes et tout le personnel présent à Kayes.

Les dispositions pour la défense de Kayes en cas d'attaque avaient été prises par le commandant supérieur, avant son départ, de concert avec le chef de bataillon, commandant des cercles, qui conservait le commandement des cercles de Kayes, Bakel, Médine et Bafoulabé.

En même temps, une mission confiée à plusieurs officiers sous les ordres du capitaine Ruault parcourait le Bélédougou, cherchait à nous ramener tous les villages et préparait les Bambaras à faire une importante diversion du côté de Mourdia (à l'est du Kaarta) si les hostilités éclataient au sud.

§ 3. *Action politique exercée sur le Bélédougou pour le rattacher tout entier à la cause française.*

Rien de militaire dans cette action. La mission se composait du capitaine Ruault, ancien commandant de Bamako, du capitaine Septans, alors commandant de ce cercle, et du capitaine Underberg, qui devait succéder à ce dernier; enfin des indigènes les plus capables de nous rallier les Bambaras. Quatre spahis et une dizaine de tirailleurs servaient d'escorte.

Quelques villages fermèrent leurs portes et ne voulurent pas entrer en relations, mais, cédant à la pression des villages voisins et aux conseils que leur fit donner la mission, ils adressaient peu après des envoyés à Bamako, au commandant supérieur.

Seuls les cantons de Damfa et Massantola et les États de Karamako Diara ne furent pas représentés à Bamako lors du passage du commandant supérieur. Des émissaires vinrent cependant peu après, soit à Bamako, soit à Nyamina, pour expliquer leur conduite ou s'assurer qu'ils pourraient rentrer en grâce en envoyant des ambassadeurs.

Les conférences avec les chefs bambaras, les cadeaux qui leur furent faits, la nouvelle de la prise de Koundian sur leurs ennemis les Toucouleurs nous rallièrent en somme tous les Bambaras, et aujourd'hui on pourrait compter sur le Bélédougou tout entier, s'il était besoin de s'en servir soit contre Ahmadou, soit contre Madani.

§ 4. *Démonstration contre le fils d'Ahmadou Chéikou, Madani, chef de Ségou, où il réside, et occupation de Nyamina.*

Nous avions de nombreux griefs contre Madani, et Ahmadou, qui le savait, avait échangé une active correspondance à ce sujet.

Il considère en effet toujours Ségou, où son fils se débat contre les Bambaras, comme la capitale de son empire. Il y a laissé son trésor et bon nombre de ses femmes, lorsqu'il en est parti pour aller lutter contre son frère Montaga, lequel voulait se rendre indépendant dans le Kaarta.

Actuellement tous les désirs d'Ahmadou sont de pouvoir retourner à Ségou, probablement pas pour s'y installer de nouveau, car le voisinage des Bambaras et le nôtre n'est pas fait pour le rassurer. Mais il faut qu'il revienne chercher ses biens et, pour cela, il lui faut rassembler une colonne assez forte pour pouvoir traverser, sans se laisser entamer, le Bélédougou qui lui est hostile.

Nyamina est la tête de pont qui lui est presque indispensable pour faire retour à Ségou. En effet, il ne peut éviter le Bélédougou qu'en effectuant le voyage pendant la saison

des pluies, seule saison pendant laquelle il trouverait de l'eau au nord de ces pays; mais en arrivant au Niger, sans refuge pour préparer son passage pendant les hautes eaux, il se trouverait aux prises avec Karamako Diara, le roi dépossédé de Ségou, mais resté encore l'un des plus puissants chefs bambaras.

En traversant le Bélédougou, au contraire, il peut le faire en toute saison; mais alors il lui faudrait livrer des combats peut-être incertains et enlever les villages où, pour certaines étapes, il est forcé d'entrer pour avoir de l'eau.

Le Niger, pendant les basses eaux, offre un grand nombre de gués; mais Ahmadou, harcelé par les Bambaras, aurait besoin de prendre pied sur le Niger et d'avoir du temps devant lui pour traverser, même à gué.

Nyamina lui échappant, le retour à Ségou, déjà difficile à tenter, devient très problématique.

Si Ahmadou a pu traverser le Bélédougou pour aller à Nioro en partant de Nyamina, c'est surtout grâce à notre action sur les Bambaras que, en 1884, nous ne voulions pas voir s'engager à fond.

En occupant Nyamina, à deux ou trois jours de Ségou, non seulement nous tenions en quelque sorte Ahmadou, qui ne peut pas rentrer chez lui sans entrer en pourparlers avec nous, mais nous pouvions, en cas d'agression du côté de Kayes, répondre immédiatement du côté de Ségou sans risquer d'être pris à revers, car nous opérions en pays ami, au milieu des Bambaras, nos alliés naturels.

Depuis 1883, un traité passé avec Nyamina nous donnait des droits, et les habitants sarrakolès, en butte au pillage des Toucouleurs de la rive droite et des Bambaras de la rive gauche, demandaient plus que jamais notre occupation.

Après la prise de Koundian, voyant qu'Ahmadou cherchait partout des alliances contre nous, le commandant supérieur pensa qu'il serait prudent de prendre pour ainsi dire des gages de paix en faisant occuper Nyamina par une partie de

la garnison de Bamako, qui n'aurait alors plus besoin d'être aussi forte.

C'était assurer en même temps le ravitaillement des canonnières et prévenir toute action contre elles.

Le ravitaillement de Nyamina ne devait pas d'ailleurs compliquer les opérations déjà si difficiles du ravitaillement des postes, puisqu'il ne s'agissait que d'entretenir une partie de la garnison de Bamako et que les transports de Bamako à Nyamina doivent se faire pendant la saison des pluies, au moyen des canonnières et des cinq chalands que nous possédons sur le Niger.

Le lieutenant Morin fut envoyé avec quatre tirailleurs pour préparer l'occupation.

Les habitants se mirent immédiatement et fiévreusement à l'ouvrage pour être plus vite certains d'avoir une garnison française.

Nyamina offre la forme d'un demi-cercle dont le Niger serait un diamètre.

Un fortin fut élevé vers le sommet du demi-cercle opposé au Niger et quelques murs abattus de manière que tout le village pût être flanqué par ses feux.

Le fortin (construit à la mode bambara) terminé et prêt à recevoir une garnison d'environ 70 hommes, le lieutenant revint à Bamako.

Cependant les hommes destinés à l'occupation et qui avaient quitté Bamako pour escorter un convoi de chevaux vers Kayes devaient faire retour par Siguiri pour escorter le commandant supérieur; de même, le capitaine Mamadou Racine, qui devait prendre le commandement de Nyamina, était retardé au sud de Siguiri par l'expédition faite dans le Oulada pour en aller chasser le chef sofa Soriba.

Nyamina resta donc avec son fortin terminé et pas de garnison. Ce furent de telles démarches, de telles supplications de la part des habitants, que le commandant supérieur, qui d'abord avait voulu bien faire établir que l'occupation de

Nyamina nous était demandée, se déclara satisfait et envoya provisoirement le capitaine Septans et quelques tirailleurs pris à Bamako.

La garnison définitive fut composée d'une demi-compagnie de tirailleurs, tous indigènes, de quatre spahis indigènes, d'un garde auxiliaire indigène et d'un canonnier, mulâtre des Antilles, sous les ordres du capitaine Mamadou Racine.

Le poste a une pièce de canon de 4 de montagne.

Nyamina est malsain; on ne peut y installer d'Européens, car les marais existent jusque dans la ville même, et ce nouveau poste ne peut être considéré que comme momentané, jusqu'à ce que les événements permettent de le supprimer.

A la nouvelle de l'occupation de Nyamina, toute la colonne de Tierno Alassane, le grand chef guerrier de Madani, qui opérait sur la rive droite du Niger, se dispersa.

Madani affecta de ne regarder cette occupation que comme dirigée contre les Bambaras.

Les Bambaras, de leur côté, la regardèrent comme dirigée contre Madani et personne ne bougea.

§ 5. *Colonne de l'Amana; prise de possession des provinces nouvellement cédées par Samory; occupation de Kouroussa; expulsion du roi du Dinguiray, Aguibou, frère d'Ahmadou, et de Soriba, chef sofa de Samory, du Baleya et du Oulada. — Affaires de Dongoura et de Kebeïa.*

Au point de vue purement militaire, il est à remarquer que les précautions prises depuis le début de la campagne, de ne laisser sur les chevaux des spahis que le cavalier et ses armes, de faire porter le paquetage par des mulets de bât et d'exiger des spahis indigènes quelques heures de marche à pied, à la tête de leurs chevaux pendant les étapes du matin, eurent les meilleurs résultats.

Bien qu'en vingt-deux jours, la colonne de l'Amana ait

parcouru 680 kilomètres, ce qui donne une moyenne journalière de 30 kilomètres, et qu'il y avait eu les surcroîts de fatigue provenant de deux affaires et du passage en pirogues effectué deux fois du Tankisso (100 mètres de largeur), les chevaux résistèrent bien et les pertes furent faibles.

Les tirailleurs, de leur côté, se montrèrent comme toujours pleins d'entrain, mais il fut cependant assez difficile de les maintenir disciplinés, au milieu d'un pays livré au pillage et à la guerre depuis des années.

Excellents pour l'attaque et la poursuite, les tirailleurs prélevés sur la garnison de Siguiri ont montré que leurs chefs doivent prendre, à l'avance, toutes les mesures capables d'en faire une troupe sur laquelle on puisse également compter comme soutien ou réserve.

En ce qui concerne l'artillerie, il faudrait tenir compte, si quelque colonne devait retourner dans le Oulada ou le Fouta Dialon, de ce que les villages de ces pays ne ressemblent en rien aux villages qu'on rencontre de Saint-Louis à Bamako ou Siguiri. Ils occupent une superficie considérable; les cases y sont très espacées, au milieu de cours de fermes ressemblant assez aux fermes normandes; ce ne sont partout que des séparations de haies vives de pourgère ou de ricin. Il n'y a pas de murs d'enceinte, et les projectiles à employer contre des villages de ce genre doivent être surtout ceux qui sont destinés à servir contre les troupes.

§ 6. *Mission dans le Fouta Dialon.*

Cette mission se composait de MM. Briquelot et Aymerich, capitaines d'infanterie de marine, et du docteur Crozat, médecin de la marine, sans escorte militaire.

Cette mission toute politique a pleinement réussi, et la situation, très tendue, avant elle, avec les Almamys du Fouta Dialon, est aujourd'hui aussi bonne que jamais.

La mission a traversé le pays de l'ouest à l'est, comme elle

en avait reçu l'ordre; elle a été reçue à Timbo et a fait accepter les cadeaux qu'elle était chargée de remettre. Les Almamys ont ensuite envoyé des ambassadeurs à Kayes et ont promis d'en envoyer à Saint-Louis en déclarant, dans une lettre au commandant supérieur, qu'ils se sentaient « nos préférés ».

En quittant Dubreka, la mission devait traverser le Dinguiray. Mais après la prise de Koundian, le roi du Dinguiray, Aguibou, ne pouvait plus, au moins momentanément, être compté comme ami; aussi un détachement de tirailleurs composé d'une section, commandé par le lieutenant Buat, fut envoyé au-devant de la mission et fut bien reçu par les Almamys du Fouta Dialon, auquel le commandant supérieur les avait annoncés en leur disant que ces tirailleurs étaient envoyés à la rencontre des officiers qui auraient, en sortant du Fouta Dialon, à traverser des pays troublés par les guerres de Samory.

La mission, avertie, changea son itinéraire et suivit le Niger au lieu de traverser le Dinguiray. Le traité qui nous donnait la rive gauche du Niger venait d'être signé et la mission fut reçue partout comme de véritables libérateurs.

§ 7. *Colonne du Bambouk (Bambougou); prise de Koundian.*

Les documents complets sont joints à ce rapport. Aujourd'hui, après sept mois, les résultats de cette entreprise restent excellents.

Ahmadou, de lui-même, a fait évacuer Saboné, où le lieutenant-colonel Galliéni désirait établir un poste et qu'il avait déjà compris dans les limites de nos possessions.

Le prestige d'Ahmadou a diminué au bénéfice du nôtre; les populations qui émigraient de chez nous chez lui reviennent à nous, et les Peulhs eux-mêmes, qui, avec leurs si nombreux troupeaux, avaient émigré en 1887, ont promis solennellement de revenir.

Le lieutenant-colonel Galliéni avait bien raison quand, dans une lettre datée du 8 août 1888, en remettant le commandement à son successeur, il lui écrivait : « Je pense que vous arriverez facilement à vous débarrasser des gens de Koundian. Ahmadou et Aguibou crieront, mais vous les laisserez crier. Ils n'acceptent jamais que les faits accomplis. C'est à vous qui serez sur les lieux de voir jusqu'à quel point vous pouvez les faire crier. »

§ 8. *Mission militaire du Bambouk (Diébédougou, Konkadougou). Affaires de Kéniéso et de Dombéia.*

Cette expédition était demandée depuis longtemps par les commerçants de Médine.

Les habitants, enhardis par l'impunité, confiants dans leurs montagnes, reniaient les chefs qui avaient traité avec nous et ne laissaient plus passer de caravanes sans les attaquer.

Les opérations ont été bien conduites par le capitaine Quiquandon, et l'affaire de Dombéia, où il a fallu lutter dans un défilé fortifié de murs en pierres sèches, puis chasser l'ennemi retranché dans un marigot avant d'arriver au village, lui fait le plus grand honneur.

Dans cette campagne si remplie et plus longue que ne le sont d'habitude les campagnes du Soudan, les officiers et les troupes se sont signalés non seulement par leur entrain au feu, mais surtout par leur résistance à la fatigue.

ANNEXE. — *Prise de Koundian.*

L'avant-garde de la colonne, qui devait préparer la route, quitta Bafoulabé le 14 février au matin. Elle reçut ensuite l'ordre de négliger ce travail et de se porter en avant le plus rapidement possible avec quelques renforts qui lui étaient envoyés pour gêner les gens de Koundian dans leurs préparatifs de défense, car les derniers renseignements parvenus

au commandant supérieur ne laissaient aucun doute sur la ferme résolution des habitants de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il fallait principalement chercher à empêcher toute communication entre Koundian et le Dinguiray.

Le capitaine Quiquandon commandant l'avant-garde, dont il était le seul Européen, se trouva sous les murs de Koundian avant qu'on fût averti de son arrivée. Parvenu à 600 mètres de la forteresse, au débouché d'un défilé, il fut aperçu et une quarantaine d'hommes armés de fusils se précipitèrent au-devant de lui en poussant de grands cris. Quelques feux de section les obligèrent à rentrer dans la place.

Le capitaine Quiquandon prit alors position avec les 111 tirailleurs de l'avant-garde et disposa les auxiliaires du Bambougou, du Diébédougou et des pays voisins à mesure qu'ils se présentaient. Les chefs de ces divers pays avaient été prévenus précédemment, mais avaient attendu notre arrivée pour se mettre en route; 400 auxiliaires arrivèrent ainsi pendant les quarante et une heures que l'avant-garde, en communications constantes avec la colonne, attendit cette dernière sous les murs de Koundian. Leur nombre se trouva doublé au moment de l'action.

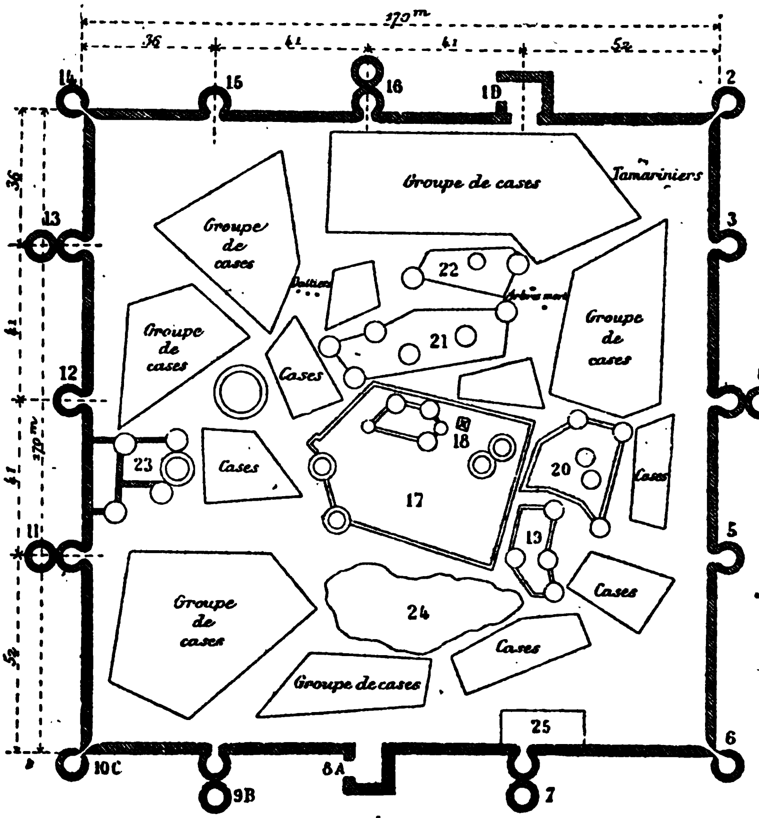
La colonne sortit de Bafoulabé le 14 au soir, mais ne se mit en marche que le 15 février et arriva en face de Koundian le 18 à 4 heures du matin après avoir parcouru 100 kilomètres.

Koundian avait subi victorieusement tant d'attaques que les habitants avaient pleine confiance. Aussi toutes les précautions pour la défense avaient-elles été prises. Toutes les toitures de paille des cases enlevées avaient été brûlées sur place, de sorte que les incendies que notre tir put allumer ne se propagèrent pas.

Cependant les provocations, les défis, les rodomontades qui n'avaient pas cessé tant que l'avant-garde était restée seule devant Koundian firent place au plus profond silence à l'arrivée de la colonne.

PLAN DE KOUNDIAN.

Échelle $\frac{1}{2000}$.



LÉGENDE.

1. Bolo. Porte d'entrée.
2. Tour de flanquement en bon état.
3, 4, 5, 7, 11. Tours en ruines.
12, 13, 15, 16. Tours en ruines.
6. Tour de flanquement.
8. Porte de brèche.
9. Tour en ruine battue par l'artillerie.
10. Tour rasée par l'artillerie.
14. Tour en bon état.
17. Le Diomfoutou.
18. Tombeau d'une femme d'El-Hadj.
19. Tata d'un Talibé.
20. Tata d'Alpha-Diago.
21. Tata de Ouali.
22. Ancienne maison de Diango.
23. Tata de Boukary.
24. Ravin.
25. Place des Tisserands.

Les gens de Koundian avaient cru sans doute que l'avant-garde devait seule les attaquer, et, renfermés dans leur citadelle, ils jugeaient, avec juste raison, qu'une centaine de tirailleurs ne pouvaient guère les inquiéter. Ils avaient installé un service de garde et toutes les nuits les cris de *Allorou :* « Gens des créneaux, veillez ! » se faisaient entendre.

Les troupes et les pièces étant disposées, le commandant supérieur attendit environ une demi-heure pour voir si quelque demande de parlementer se produirait. Aucun boubou blanc n'ayant été agité (comme il est d'habitude de le faire en pareille circonstance), il fit envoyer un obus de 80 au milieu de la ville; un immense cri *Ah! Allah!* prolongé s'éleva, quelques coups de fusil furent tirés des tours, puis tout rentra dans le silence. Après un moment d'attente, le tir commença sans interruption.

La brèche était à peu près impossible à faire. Nos projectiles de 80 millimètres ne traversaient pas et ne faisaient tomber que quelques pierres dès qu'ils frappaient près de la crête.

Après l'avoir cependant essayé en divers points, le tir fut dirigé sur le bolo A (espèce de tambour fermé par deux portes donnant accès dans la place), qui servait de caponnière flanquant la face attaquée. Le mur y était double, mais le mur extérieur était un peu moins épais que le reste de la fortification; la brèche pouvait se réunir à l'ouverture de la porte (3^m,50 de hauteur, 1^m,50 de largeur); les décombres provenant de l'étage pouvaient combler en partie l'intervalle des deux murs.

En même temps, la double tour B et la tour C, d'où tiraient les défenseurs, étaient ruinées par notre tir. Nous ne faisions pas là de brèche dans le mur d'enceinte, mais nous déterminions dans les tours qui y étaient accolées un éboulement de la partie supérieure qui permit plus tard l'accès de la crête à quelques bons tireurs et permit de soutenir la colonne d'assaut.

Obligé d'agir de vive force, il fallait que l'effet produit fût aussi considérable que possible, pour qu'il fût bien prouvé qu'aucune fortification construite par des noirs, si forte qu'elle fût, ne pouvait nous résister, et pour que l'armée d'Aguibou ou celle d'Ahmadou ne fût pas renforcée des fanatiques laissés à Koundian par El-Hadj et qui auraient eu de nouveaux motifs de haine contre nous.

La place n'avait que deux portes de sortie : nous attaquions par l'une de ces portes; un détachement de 50 tirailleurs surveillait la seconde. Les auxiliaires défendaient tous les défilés. Koundian étant placé au milieu d'un cirque de montagnes, personne ne pouvait échapper. Il n'en fut pas cependant tout à fait ainsi : le commandant supérieur ne disposait que d'une compagnie de tirailleurs, celle qui devait donner l'assaut, et du détachement de 50 hommes du capitaine Mahmadou Racine; aussi, voulant avoir une réserve pour la compagnie au cas où elle serait repoussée de la brèche, il fit rappeler près de lui ce détachement, ne voulant pas avoir à lancer les 25 hommes de l'infanterie de marine, dont quelques-uns, d'ailleurs, devaient couronner la tour C et dont les autres servaient de soutien aux pièces et de garde à l'état-major. Bien que, pendant ce mouvement, les pièces aient dirigé leur tir sur le bolo D, qu'elles prenaient à revers, un certain nombre de défenseurs en profitèrent pour sortir de la place, cachés par les cases du village extérieur, sans que le tir des auxiliaires pût les refouler. Les pièces continuèrent le tir (bombardement et tirs en brèche) depuis 6 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Les défenseurs ripostaient faiblement, se rendant compte de l'insuffisance de portée de leurs armes.

L'assaut fut ordonné à 2 heures de l'après-midi en A, en même temps que la crête était couronnée en B et C de manière à enfiler deux faces.

La colonne d'assaut, brillamment enlevée par les officiers : capitaine de Fromental et sous-lieutenant Marchand, fut reçue

par un feu nourri; les défenseurs s'étant groupés derrière le mur attaqué, où, malgré le tir d'une pièce d'enfilade, ils étaient restés couchés au pied du mur, plus ou moins protégés par quelques obstacles. Un certain nombre avaient attendu, complètement à l'abri, dans les trous à mi-épaisseur du mur que la grande épaisseur de la maçonnerie avait rendus nécessaires dans la construction, pour que les créneaux n'aient pas une trop grande longueur; d'autres étaient restés cachés dans les petits corridors donnant accès dans les tours et n'avaient pas, de la sorte, été emprisonnés sous les décombres; d'autres enfin étaient dans les cases restées debout en face de la brèche.

Arrêtée sur la brèche par un saut de $2^{m},50$ à faire, la colonne dut fusiller d'abord de haut en bas; les quelques tireurs en B et C faisant tout à coup diversion, les défenseurs de la brèche lâchèrent pied. Ce fut alors pendant quelques temps la guerre de rue et de cases. On tint assez bien encore dans quelques coins, notamment dans la case de Boukary, où nous retrouvâmes une dizaine d'hommes tués; un certain nombre de défenseurs, au contraire, affolés, se précipitèrent du haut de la tour E; d'autres sortirent par le bolo D; mais, à part un bien petit nombre, ils furent pris ou tués par les auxiliaires ou spahis.

Obligé de faire escorter des convois et de surveiller quelques gués dans le Kamera, où des sujets d'Ahmadou, à la poursuite de captifs évadés, avaient violé notre territoire et y avaient tué quelques-uns des fugitifs, le commandant Archinard n'avait que huit spahis et le sous-lieutenant Hardiviller. Cette petite troupe, qui avait rendu des services comme estafettes, put encore fournir contre les fuyards une utile charge.

A 4 heures, tout était terminé.

Nous avions tiré quatre cent soixante-quatorze coups de canon.

Des trois cents guerriers que renfermait Koundian, un

bien petit nombre ont pu échapper. C'est ainsi que des dix-neuf guerriers fournis par l'un des villages du Bafing, Sintinian, le commandant de Badumbé apprenait quelques jours après que dix-sept avaient été tués, un était venu mourir dans le village et le dix-neuvième était rentré avec de grands coups de sabre au côté.

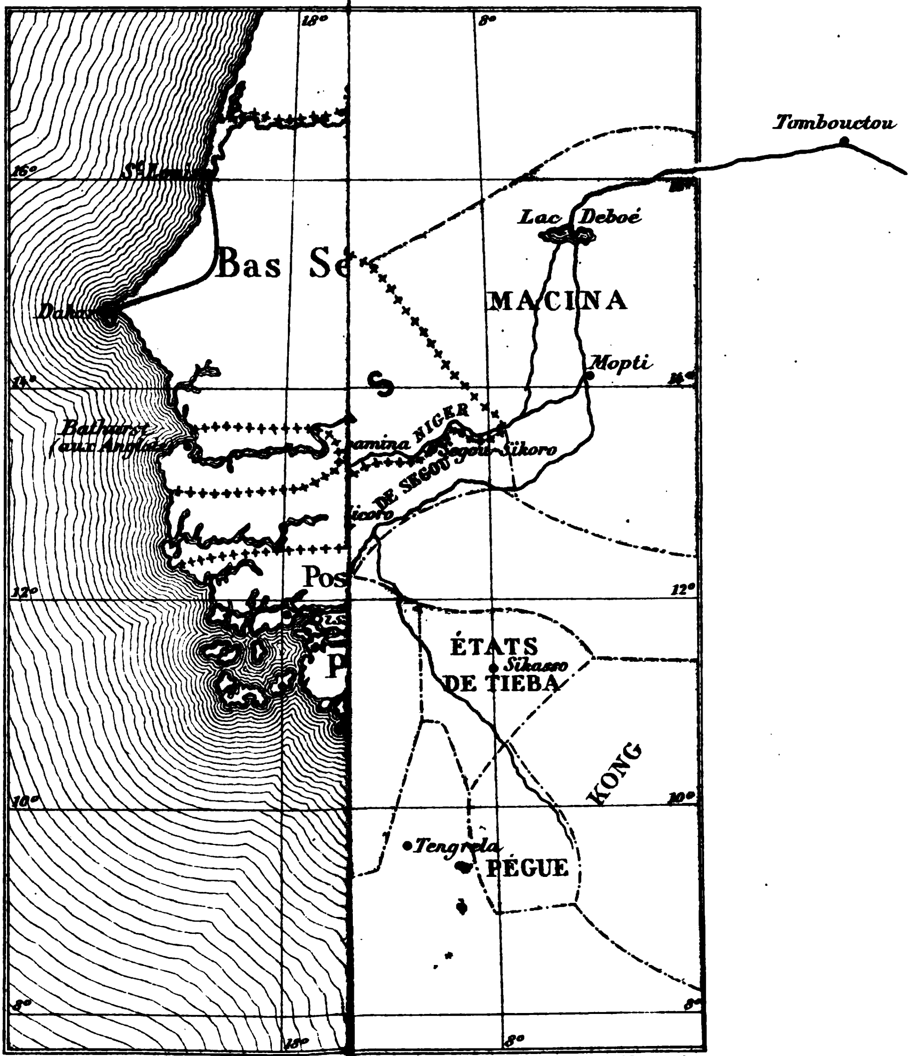
Cependant on ne peut préciser exactement les pertes de l'ennemi, n'ayant que peu de renseignements sur les fuyards tombés sous les coups des auxiliaires, et un certain nombre de défenseurs ayant été ensevelis sous les décombres, comme dans la tour de l'est.

Les gens de Koundian avaient bien résisté et le bombardement prolongé, joint à la surprise des défenseurs de la brèche quand ils ont vu que l'on tirait sur eux du haut des tours, nous a évité les pertes que l'on devait redouter. Nous avons eu un tirailleur tué et trois blessés grièvement, un certain nombre d'auxiliaires tués pendant la poursuite et le pillage, un certain nombre de tirailleurs très légèrement blessés.

Le sous-lieutenant Marchand fut légèrement blessé à la tête par un coup de feu tiré à bout portant et qui traversa son casque. La journée avait été brillante pour les troupes; elle a surtout aussi été heureuse, si l'on se rappelle les pertes que nous avaient coûté les prises d'assaut du tata de Saboucíré en 1879, celui de Goubanko en 1881, et enfin de celui de Daba en 1883.

Mémorial
de l'artillerie de la Marine.
Tome XVIII.

2e livraison de 1890.



Imprimerie Nationale.

bien petit nombre ont pu échapper. C'est ainsi que des dix-neuf guerriers fournis par l'un des villages du Bafing, Sintinian, le commandant de Badumbé apprenait quelques jours après que dix-sept avaient été tués, un était venu mourir dans le village et le dix-neuvième était rentré avec de grands coups de sabre au côté.

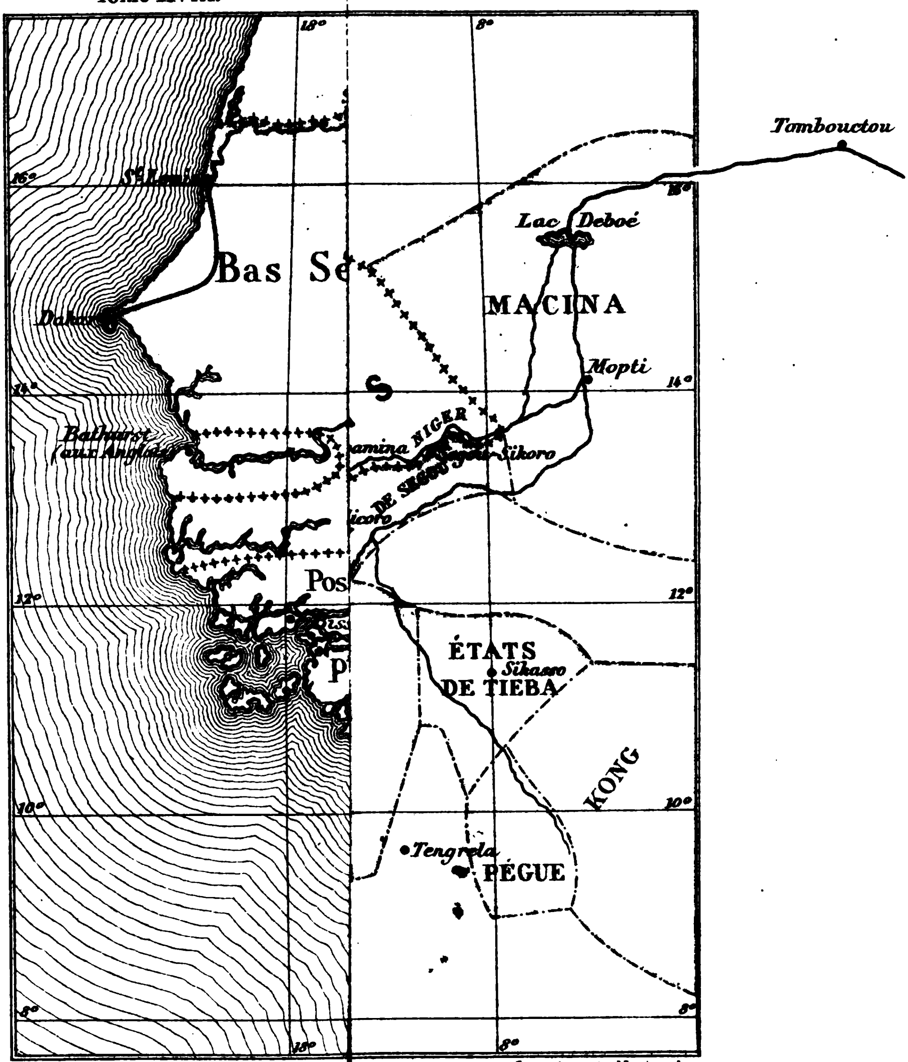
Cependant on ne peut préciser exactement les pertes de l'ennemi, n'ayant que peu de renseignements sur les fuyards tombés sous les coups des auxiliaires, et un certain nombre de défenseurs ayant été ensevelis sous les décombres, comme dans la tour de l'est.

Les gens de Koundian avaient bien résisté et le bombardement prolongé, joint à la surprise des défenseurs de la brèche quand ils ont vu que l'on tirait sur eux du haut des tours, nous a évité les pertes que l'on devait redouter. Nous avons eu un tirailleur tué et trois blessés grièvement, un certain nombre d'auxiliaires tués pendant la poursuite et le pillage, un certain nombre de tirailleurs très légèrement blessés.

Le sous-lieutenant Marchand fut légèrement blessé à la tête par un coup de feu tiré à bout portant et qui traversa son casque. La journée avait été brillante pour les troupes; elle a surtout aussi été heureuse, si l'on se rappelle les pertes que nous avaient coûté les prises d'assaut du tata de Sabouciré en 1879, celui de Goubanko en 1881, et enfin de celui de Daba en 1883.

Mémorial
de l'artillerie de la Marine.
Tome XVIII.

2e livraison de 1890.



Imprimerie Nationale.

URS

rand in-8°,
. . 5 fr.
nama, par
lettre de
TÉ. 1884.
. . 6 fr.
ESCHANEL,
. . 4 fr.
Pérouse).
de la ma-
1 fr. 25
WATBLED,
. . 75 c.
d'appel de
. 6 fr. 50
adagascar,
planche.
. . 4 fr.
stitutions,
olitique de
Paul DES-
in-12 de
. . 5 fr.
anterie de
and in-8°,
. 2 fr. 50
é, climato-
ine. 1878.
1 fr. 50
ologie, pa-
n principal
. . 3 fr.
AUBE, an-
...2. Grand in-8°, broché. . . 3 fr.

L'Inde sera-t-elle russe ou anglaise ? par L. de BEYLIÉ, capitaine d'infanterie de marine. 2e édition. 1887. Grand in-8°, avec carte . . 1 fr.

Entre deux campagnes. Notes d'un marin, par Th. AUBE, officier de marine. (*Au Sénégal. En Océanie.*) 1881. Un volume in-12, broché, 3 fr.

A terre et à bord. Notes d'un marin, deuxième série, par Th. AUBE. Avec une préface de Gabriel CHARMES. (*Italie et Levant. Pénétration de l'Afrique centrale. La guerre maritime et les ports militaires de la France. Notes sur le Centre-Amérique. Nouveau droit maritime international.*) 1884. Un volume in-12, broché . . . . 3 fr.

De Rochefort à Cayenne. (Scènes de la vie maritime.) Journal du capitaine de l'*Économe*, par Jules de CRISENOY; illustré de 52 dessins par Pierre de CRISENOY, peintre de la marine. 1883. Un fort volume in-8° de 330 pages, avec 2 cartes. . . . . 8 fr.
Relié en demi-chagrin, tranches dorées . . . . 10 fr.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.